

pièce **5C** 3.1

ANNEXES SANITAIRES
Ordures ménagères
NOTICE

Plan
d'**O**ccupation
des **S**ols

de

VU POUR ETRE ANNEXE A LA DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 1991
PORTANT APPROBATION DU P.O.S.
A MERY SUR MARNE, LE 5 JUIN 1991
LE MAIRE,

SIGNE : Mr M. DELAITRE

MERY.sur.Marne

<u>Paru le</u> MARS 1989	<u>Arrêté le</u> 19 JANVIER 1990	<u>Publié le</u>
<u>Approuvé le</u> 23 JUILLET 1990	<u>Modifié le</u>	<u>Mis à jour le</u>

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

DE LA COMMUNE DE

MERY SUR MARNE

ANNEXE SANITAIRE "ORDURES MENAGERES"

La collecte des résidus ménagers est effectuée une fois par semaine par le Syndicat Intercommunal de Saacy sur Marne et des communes limitrophes.

Le ramassage des objets encombrants est effectué 3 fois par an, par un ferrailleur de la Ferte sous Jouarre.